

ÉLÉMENTS DE LECTURE DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : QUELQUES REFERENTS HISTORIQUES

Elements of reading of the Algerian economy: some historical references

AGHARMIOU Naïma¹,

¹MCA, FSECG, UMMTO, naima.rahmoun@ummtto.dz

MOULAI Kamel ²,

²MCA, FSECG, UMMTO, kamel19@yahoo.fr

Date de réception : 18/12/2021 Date d'acceptation : 04/05/2022 Date de publication : 10/01/2023

Résumé :

Après près de soixante ans de développement, l'Algérie présente une économie paradoxale. Du schéma colonial extraverti, le pays pérennise cette voie en faisant des hydrocarbures l'épine dorsale de son économie. Un choix qui va certes servir le développement après l'indépendance mais va aussi le desservir en contribuant à l'apparition d'un Etat rentier avec un secteur des hydrocarbures qui va constituer le pivot des différentes expériences de développement. Si la rente pétrolière constitue le cœur de l'économie nationale elle est surtout devenue le terreau de la corruption. La lecture de quelques référents historiques permet, à notre sens, de mieux réfléchir sur des perspectives de développement prometteuses pour le pays elle révèle aussi l'indispensable regard sur la qualité du cadre institutionnel dans son ensemble.

Mots clés : Algérie, développement, rente, hydrocarbures, corruption, colonialisme

JEL: O11, O13

Abstract:

After nearly sixty years of development, Algeria presents a paradoxical economy. From the extroverted colonial scheme, the country perpetuates this path by making hydrocarbons the backbone of its economy. A choice which will certainly serve development after independence but will also serve it by contributing to the emergence of a rentier state with a hydrocarbon sector which will constitute the backbone of the various development experiences. If the oil rent constitutes the heart of the national economy, it has above all become the breeding ground for corruption. Reading a few historical references allows, in our opinion, to better reflect on promising development prospects for the country; it also reveals the essential look at the quality of the institutional framework as a whole.

Keywords : Algeria, development, rent, hydrocarbons, corruption, colonialism

AGHARMIOU Naïma, MCA, FSECG, UMMTO, naima.rahmoun@ummtto.dz

1. Introduction

L'Algérie présente aujourd'hui une économie paradoxale empreinte de controverses et d'incertitudes (Benabdellah, 2018, 2009 ; Hafsi 2011 ; Goumeziane 2011 ; Bouyacoub, 2012). Si l'empreinte de la colonisation française est indélébile, les choix ultérieurs de l'Algérie indépendante vont sceller la destinée du pays et perpétuer une économie primarisée. Du schéma colonial extraverti, l'Algérie pérennise cette voie en faisant des hydrocarbures l'épine dorsale de son économie. La rente pétrolière à laquelle elle est arrimée depuis son indépendance, va prédestiner les voies du développement du pays et ses choix économiques et sociaux. Cette rente va certes servir le développement après l'indépendance dans le cadre d'un « Etat développementiste » (Benabdellah, 2018), mais va aussi le desservir en contribuant à l'apparition d'un « Etat rentier clientéliste » (Benabdellah, 2018 ; Goumeziane, 2018, 2013, 2003 ; Semmoud, 2010 ; Martinez 2010 ; Talahite, 2016, 2012)

Ce papier se veut une réflexion sur les éléments structurant de l'économie algérienne. L'idée développée est celle consistant à mettre en avant l'impact du poids de l'histoire et de la gestion des ressources naturelles sur l'extraversion de l'économie algérienne et sa dépendance de la rente pétrolière, qui au demeurant, constitue le lit de la corruption.

Il s'agit de répondre à la question de savoir si le « sentier » que l'économie algérienne est entrain de battre n'a pas été amorcé depuis l'ère coloniale ? Dans quelle mesure, la colonisation française et l'abondance des ressources naturelles ont impacté la structure de l'économie algérienne et permis le développement du phénomène de la corruption.

L'approche méthodologique adoptée se base sur une comparaison historique des traits de l'économie algérienne entre les deux époques, coloniale et post coloniale. La lecture de ces référents historiques permettrait, à notre sens, de mieux réfléchir sur des perspectives de développement prometteuses pour le pays.

Il s'agira de rappeler, dans un premier point, les séquelles d'une colonisation fort éprouvante à l'origine de la formation du sous-développement du pays (Benachenhou A. 2009), un préalable pour comprendre les choix économiques et politiques au lendemain de l'indépendance. Une période qui va marquer l'économie algérienne indépendante et va prioriser la mono exportation d'un produit primaire, jadis le vin, aujourd'hui les hydrocarbures. Il n'est pas question ici de faire une analyse exhaustive des vicissitudes de l'histoire récente de l'économie algérienne. Dans un second point nous soulignerons le fait que le secteur des hydrocarbures a toujours constitué le pivot des différentes expériences de développement de l'Algérie. De la volonté d'ériger un système économique productif basé sur l'industrialisation à celui de la situation actuelle de primarisation de l'économie, l'Algérie s'est transformée en un Etat rentier reproduisant quelque peu le schéma colonial. Dans le dernier point nous aborderons la question de la rente et de son corollaire, la corruption, qui révèle la nécessaire amélioration de la qualité du cadre institutionnel pour lutter contre ce phénomène et garantir de meilleures perspectives de développement pour le pays.

Cette ébauche d'analyse ne s'est cependant pas faite sans difficulté, car la foisonnante documentation existant sur le sujet, la multiplicité des paradigmes d'analyse et l'actualité brûlante du sujet nous incitent à observer du recul et de l'objectivité, exigences requises par toute recherche scientifique.

2. Une économie marquée par la conquête coloniale française

On ne peut comprendre l'économie algérienne sans un regard sur l'histoire et ses soubresauts sur le pays. L'empreinte de la colonisation française¹ pendant 132 ans d'occupation est si profonde, que l'économie et la société en vivent encore les séquelles. Une grande littérature traite de cette question (Henni, 2018, 1991 ; Benachenhou, 2009 ; Goumeziane, 2011, ...) et insiste sur les principales facettes de la colonisation comme la conquête foncière, le peuplement, mais aussi la consolidation d'un système économique extraverti dépendant de la métropole. Ces caractères de la colonisation vont marquer pour longtemps le destin du pays.

Deux éléments à souligner ici, la spécialisation de l'économie algérienne dans la viticulture s'est faite de manière hasardeuse dès la deuxième moitié du 19^{ème} siècle mais a perduré jusqu'à la veille de l'indépendance. Ce qui allait entretenir une économie rentière avec une viticulture dominée par de grandes exploitations détenues par un petit nombre de colons, devenus le « groupe de pression le plus puissant de la colonisation » (Henni, 2018, 68 ; Courrière, 2018). Le deuxième élément a trait à la désindustrialisation qui allait amorcer la déstructuration de l'économie et de la société algérienne dès l'entame de la colonisation en 1830. L'absence de projet économique clair et de volonté d'industrialiser la colonie allait fragiliser l'économie et accentuer sa dépendance de la métropole. Ces deux traits vont, ironie du sort, caractériser l'économie algérienne indépendante.

2.1 Une économie extravertie et rentière dès la colonisation

Le schéma économique de l'Algérie sous la colonisation française répondait au « pacte colonial » (Samir Saule, 2016) avec un centre qui produit et une périphérie qui consomme, un marché pour les produits manufacturés et une source de matières premières. Une économie duale, un secteur moderne marchand commandé par une minorité européenne résidant souvent en ville d'une part et un autre de subsistance, archaïque et traditionnel pour les autochtones. Deux économies pour deux structures sociales pourtant mitoyennes mais radicalement différentes et opposées. Cet « apartheid » dans la structure économique et sociale va constituer le terreau du sous-développement en Algérie.

Par ailleurs, si la conquête coloniale se fait de manière hasardeuse durant les premières années, elle n'a pas d'objectifs économiques ou politiques précis (henni, 2018), elle devient foncière et terrienne dès 1844. Abdellatif Benachenhou (2009) parlera d'une lenteur dans l'émergence du capitalisme, voire d'une accumulation primitive au regard de l'histoire du pays. L'occupation française devient vite une colonisation de peuplement dès 1870-1880 sous la troisième république mais surtout à la suite du désastre qu'a connu le vignoble français avec la propagation du phylloxéra (Henni, 2018). Ce qui va animer les intérêts économiques liés au développement d'une économie agricole extravertie particulièrement soutenue par le pouvoir politique de la métropole (fiscalité avantageuse, absences de réglementations sociales, monopole dans l'investissement dans la vigne et dans les importations françaises du vin, financements...) (Henni, 2018). La destination Algérie est plus que jamais convoitée. Cette fois, pour instaurer, pour une longue durée, la vini-viticulture (Benachenhou 2009 ; Henni,

¹La colonisation française de l'Algérie s'étale de 1830 à 1962.

2018, ...) afin d'alimenter le marché métropolitain et permette à la colonie française de prospérer. Sans projet économique au départ, la viticulture devient « le vecteur de la colonisation économique » écrit Henni (2018, 53), une « colonisation hasardeuse » au départ mais au gré d'un « accident de l'histoire », elle devient une économie spécialisée fortement dépendante de la métropole, une fragilité qui se répètera dans l'Algérie indépendante. L'économie algérienne est, pendant toute la période coloniale dominée par « la viti-viticulture qui représente en 1954 près de 30% du revenu agricole total du pays et 60% de ses exportations » (Henni, 2018, 10). Une spécialisation qui condamne le pays, même pendant la colonisation, à être importateur de tout produit nécessaire à son fonctionnement. Dès l'instauration du régime civil dès 1871, le commerce extérieur algérien devient complètement dépendant de la métropole et du marché du vin mais surtout des fluctuations de son prix, comme l'est aujourd'hui la dépendance du pétrole. Et l'histoire se répète.

Ainsi, la viticulture devient très vite « *une activité rentière* » (Henni, 2018, 58). A défaut d'industrialisation et d'instauration d'une économie moderne, l'économie locale demeure fortement spécialisée, primarisée présentant tous les caractères du sous-développement.

2.2 Une économie sous développée, désindustrialisée dès 1830

En nous intéressant un peu plus au début de la colonisation française on remarque qu'au-delà de la conquête armée qui va accaparer les territoires autochtones, d'autres violences vont déstructurer l'économie locale. Sujet d'actualité aujourd'hui mais un phénomène non nouveau. Dès les premières décennies de l'occupation, la colonisation française a procédé à la désindustrialisation du pays (Talahite, 2016) déjà fragilisé par l'occupation ottomane. Rappelons que le système économique algérien était de type communautaire avec un Etat ne contrôlant pas tous les moyens de production et un commerce extérieur administré (Benachhou, 2009). Autant de facteurs qui n'ont pas permis l'émergence du capitalisme industriel, alors qu'il prospère assez vite en Europe.

Selon Talahite (2016), durant l'ère ottomane, une proto-industrie était présente dans les villes notamment celles ayant accueillis les musulmans chassés d'Espagne. Dès le début de la colonisation en 1830, commence la désindustrialisation de l'Algérie sous l'effet de la concurrence des produits importés de la métropole. Il n'y a pas eu de volonté d'industrialiser la colonie même si, en métropole, les effets de la révolution industrielle et les bouleversements technologiques vont permettre l'émergence d'une grande puissance industrielle. C'est l'économie agricole qui captera l'intérêt économique.

L'industrie existant sous la domination coloniale est embryonnaire, éclosions locales ou prolongement métropolitains, il ne s'agit pas d'une industrialisation à effets d'entraînement (Saule Samir, 2016) mais celle répondant à un marché intérieur, l'industrie agroalimentaire du ressort du privé, hésitant et instable (Saule Samir, 2016). L'extraversion de l'économie est un fondement du pacte colonial (Saule Samir, 2016).

Après la 2^{ème} guerre mondiale, l'effort de reconstruction très avancé en métropole se manifeste aussi en Algérie avec cette volonté de moderniser la colonie, d'équiper le pays et de le soustraire du pacte colonial. C'est pendant la guerre de libération nationale (1954-1962) que des tentatives de programme de reconstruction sont amorcés, comme en métropole, pour

rattraper le retard mais surtout casser toute velléité à l'indépendance (Hafsi, 2011 ; Benachenhou, 2009). Le plan de Constantine est l'aboutissement de cette détermination de la métropole, l'intérêt était de sauvegarder les intérêts français notamment après la découverte du pétrole au Sahara en 1956.

Une décennie après l'indépendance, la disponibilité de ces ressources va conforter les grands projets de développement sur fonds de lutte de pouvoir au sein d'un système centralisé économiquement et verrouillé politiquement². Les hydrocarbures constituent dorénavant la pierre angulaire sur laquelle reposera le développement et les recettes d'exportation se substitueront à celles des produits agricoles. Les hydrocarbures, une bénédiction pour asseoir le développement, mais aussi une aubaine pour le pouvoir de maintenir le même système politique.

L'héritage industriel est très maigre à l'indépendance dans une économie dévastée et déstructurée. Une situation qui va mener au choix de l'industrialisation perçu comme une revanche sur l'histoire, un modèle de développement exalté par beaucoup de pays fraîchement décolonisés. Le départ massif des colons, la fuite des capitaux et des compétences, la contraction du marché intérieur, la réduction des débouchés, les problèmes financiers, etc., sont autant de facteurs qui ont fragilisé l'économie et légitimer les nouvelles voies de développement.

3. Les hydrocarbures, pivot des différentes expériences de développement

Nous tenterons de balayer, à grands traits, l'essentiel de l'expérience algérienne de développement depuis 1962 mais surtout de montrer le rôle toujours plus important du secteur des hydrocarbures. Une dépendance déjà vécue en période coloniale vis-à-vis de la viticulture.

Il s'agira de donner un aperçu global sur les différentes expériences de développement sur lesquelles beaucoup d'écrits ont été faits³. Cette production scientifique nous permet de relever qu'au travers du processus de « fabrication de l'Algérie » (Benachenhou A., 2009), l'arrimage à la rente a toujours constitué une finalité pour les décideurs car source du pouvoir. Nous nous inspirons de l'approche de Benabdallah (2018) en opposant la situation d'un Etat développementaliste⁴ à celui de l'Etat rentier.

3.1 Une stratégie de développement axée sur l'industrialisation, comme une revanche sur l'histoire

² Seul le parti FLN, Front de Libération National, symbolise le pouvoir. On « inventera » plus tard, années 70, un article, le fameux article 120, stipulant qu'il faut adhérer au FLN pour prétendre à n'importe quel poste de responsabilité.

³ Il s'agit, à titre indicatif des auteurs cités en bibliographie : Bouyacoub A., 2012 ; BOUDJEMAA R., 2011 ; HAFSI T., 2011 ; Mekidèche, 2008 ; Benachenhou, 2015 ; goumeziane, 2013, Bouzidi 2011 ; Temmar, 1983, 2015,...

⁴Bouabdallah, (2018, 87-90) oppose l'Etat développementaliste qui traduit le miracle des pays asiatiques où les « États ont joué un rôle central dans les transformations structurelles grâce notamment à la définition et au suivi d'une stratégie économique » au modèle de l'Etat rentier lié à la présence de ressources naturelles « Les États ayant bénéficié d'importants revenus de l'extérieur se sont montrés incapables de transformer structurellement leurs économies »

Le contexte international du milieu du 20^{ème} siècle, la décolonisation et les idéologies dominantes de l'heure constitueront les ingrédients pour asseoir le socialisme au lendemain de l'indépendance de l'Algérie (Bouyacoub A., 2012, Boudjemaa R., 2011 ; Hafsi T., 2011 ; Goumeziane, 2013, ...).

Le jeune Etat algérien avait pour objectif d'assurer le développement du pays en améliorant les conditions de vie des citoyens, en édifiant des infrastructures et des industries dans le cadre d'un modèle autocentré où l'Etat est le principal acteur du développement. Sa prégnance sur l'économie va être totale. Ce choix est soutenu par la présence d'importantes ressources naturelles mais aussi de groupes de décision dominants (Semmoud B., 2010). Les nationalisations entamées dès l'indépendance vont toucher divers secteurs économiques et l'industrialisation du pays est vue comme un moyen de modernisation de l'économie et d'affranchissement du colonisateur. Dans un premier temps les hydrocarbures financent le développement par l'exportation des produits raffinés et permettre l'industrialisation. Mais depuis les dernières décennies, c'est l'exportation des produits bruts, un retour à la primarisation de l'économie (Benabdelah, 2018) sur fond de fragilisation des institutions et de généralisation de la corruption.

L'Algérie choisira une industrialisation accélérée inspirée du modèle des industries industrialisantes de De Bernis (Temmar, 1974, 2015 ; Hafsi 2011 ; Boudjema 2010 ; ...) ce qui correspond à la période allant de la fin des années 66 à fin 80. Le processus d'industrialisation est inversé dès la fin de cette période, la part des emplois industriels passant de 18 % en 1977 à 5-6 % aujourd'hui, au profit des services, BTP⁵... Paradoxalement, il y a un déclin du secteur de l'agriculture dont l'emploi passe de 40% en 1973 à près de 10% aujourd'hui.

De ce modèle autocentré il en résultera une économie peu productive, très peu diversifiée, introduite dans l'économie mondiale par le secteur des hydrocarbures pour les exportations et pour le reste des biens et services pour les importations. L'insertion dans l'économie mondiale devenant moins une source assurant le développement qu'un moyen d'accaparement de la rente au profit de groupes privilégiés (Semmoud, 2010).

3.2 Les hydrocarbures au cœur des grandes phases de développement du pays

L'examen de la stratégie de développement de l'Algérie permet d'observer un glissement du rôle de l'Etat, de *développementiste* il devient *rentier et clientéliste* (Benabdellah, 2018, 77). Afin de saisir ce retournement nous optons pour une catégorisation qui commence depuis le démarrage du plan triennal à la fin des années 60. Quel que soit la période étudiée de l'économie algérienne, la croissance économique du pays est étroitement liée au secteur des hydrocarbures et son rythme est lié aux prix du pétrole.

La phase 1962 – 1978 est une période marquée par les velléités économiques quant à l'ambition de sortir, très vite, du sous-développement et d'effacer les séquelles de la colonisation. La place du pétrole et du secteur des hydrocarbures se fait grandissante et la rente pétrolière permet un projet audacieux de développement mais aussi d'asseoir le pouvoir des dirigeants. Jusqu'à la fin des années 70, l'argent du pétrole était utilisé « *à bon escient* » (Malki, 2012, p61), même

⁵ Bâtiments et Travaux Publics

s'il a permis de raffermir le pouvoir en place. Le premier choc pétrolier de 1973 allait renforcer la captation de la rente, l'Etat est plus que jamais renforcé dans son rôle d'Etat entrepreneur. La rente pétrolière va permettre, dès cette période, l'émergence d'un « *Etat distributif* » (Bouabdellah, 2018, 103) qui allait devenir pour longtemps l'Etat providence à travers un pacte social.

La phase 1980 – 1999, et notamment dès le milieu des années 80, va sonner le glas de l'*Etat développementiste* et annoncer des bouleversements économiques et politiques qui ne permettront pas sa remise en cause mais son glissement vers l'*Etat rentier clientéliste*. La restructuration économique s'est faite en s'appuyant sur les retombées inattendues du 2^{ème} choc pétrolier 1979, (Malki, 2012) elle sera nourrie par le populisme et un relâchement dans la conduite des affaires. La manne pétrolière allait être associée à la débâcle économique (Malki, 2012) à travers notamment les plans anti-pénuries. La mauvaise gouvernance et les détournements de la rente pétrolière prospèrent autour du cercle du pouvoir, c'est ainsi que l'enrichissement personnel et la corruption se généralisent (Malki, 2012). La situation est d'autant plus grave qu'on observe un retour vers les activités amont dans le secteur des hydrocarbures⁶, une primarisation de l'économie qui s'installera dans le temps.

Des bouleversements dans la vie économique et politique du pays résulteront des confusions au sein du pouvoir avec l'accaparement de la rente par le cercle du pouvoir (Malki, 2012). La corruption s'établit au plus haut niveau de l'Etat sur des marchés de haute facture, la réalisation de gazoduc, contrats de vente de gaz, ... Avec la chute brutale des prix du pétrole en 1986 et le poids de la dette extérieure la situation est aggravée : insolvabilité de l'économie, crise économique aigüe, autant de facteurs qui vont conduire à la crise sociale de 1988 et au programme d'ajustement structurel signé avec le FMI précipitant encore plus la désindustrialisation. Toute cette période est une « *bataille pour le contrôle des hydrocarbures* » (Malki, 301) au sein du pouvoir sur fonds d'instabilité institutionnelle et de guerre civile.

Dès les premières années 2000, de grands plans de développement, dits de relance économique sont mis en œuvre afin de financer le « *capital collectif de la société* » (Boudjema, 2010, 39). Cet élan volontariste intervient dans un contexte social dégradé et un cadre institutionnel stabilisé⁷ mais aussi dans une conjoncture financière favorable avec la hausse des prix du pétrole.

Une euphorie pour reconstruire l'économie, chose permise par l'embellie financière, mais avec plus d'ambition de raffermissement du pouvoir à travers le secteur des hydrocarbures et la consolidation du secteur privé portant sur les activités qui « *entretiennent l'économie rentière* » (Bouabdellah, 2018, 106) comme l'import-export et le secteur des BTP. Ainsi, les importations vont représenter 28% du PIB en 2014 contre 15% pour la production réelle (Bouabdellah,

⁶ Selon Bouabdellah (2018, p.101) « ...De 1985 à 2010, les exportations de produits de base sont passées de 36 % à 72 % et les produits transformés de 64 % à 28 %... Ces évolutions expriment clairement, dans le contexte algérien, l'échec de la politique de substitution d'importation et de diversification des exportations qui constituaient des outils-clefs du modèle indépendantiste prôné. »

⁷La décennie 90 est marquée par une instabilité politique et institutionnelle notamment après l'interruption du processus électoral en 1991 et l'assassinat du président Bou迪亚f l'année d'après. Le terrorisme islamiste a basculé le pays dans un bain de sang avec plus de 200000 victimes. Une loi sur la concorde civile est votée en 1999, elle est renforcée par une charte pour la réconciliation nationale, amnistiant ceux impliqués dans des actes terroristes.

2018), l'importation devenant ainsi le moteur principal de l'économie et de sa croissance. Une dépendance des hydrocarbures structurelle, même les produits exportés hors hydrocarbures sont essentiellement des dérivés des hydrocarbures.

La succession des échecs est récurrente dans l'économie algérienne en dépit des efforts d'investissement et des virages économiques et politiques. Beaucoup d'auteurs (Temmar, 2018 ; Talahite 2016) illustrent la situation par le mythe de Sisyphe ou l'éternel recommencement.

4. Si l'économie nationale est structurée par la rente pétrolière, son salut serait la performance des institutions

Le caractère rentier de l'économie algérienne est incontestable et les retombées dévastatrices sur l'ensemble du pays se traduisent par le phénomène de la corruption, un phénomène porté au grand public depuis plusieurs années par les médias et l'opinion publique. Il s'est étalé au grand jour depuis l'avènement de la « révolution du sourire » en 2019 (Filiu J.P, 2019). Une situation qui interpelle un cadre institutionnel plus performant et une gouvernance plus rigoureuse.

4.1 La faible qualité du cadre institutionnel de l'économie algérienne

La corruption à grande échelle permise par un Etat rentier est sans doute la manifestation la plus visible d'un mode de gouvernance inefficace et d'une rigueur institutionnelle défailante. C'est l'illustration de l'échec des réformes économiques mises en œuvre dans le cadre du « consensus de Washington » dont le but était la mise en œuvre des instruments nécessaires visant à améliorer la qualité des institutions.

4.1.1 Du rôle des institutions dans le développement

Depuis les années 1980, des économistes ont essayé de théoriser le lien entre la qualité des institutions et le développement. Les travaux de Coase R., (1988, 2000), North D., (1991, 2005), Williamson O. (1975, 1994), Aoki M. (2006), Acemoglu (2002, 2012), etc., sont parmi les travaux les plus cités dans ce sens. D'autres travaux empiriques sont consacrés à l'explication des disparités des trajectoires économiques entre les pays (Rodrik D & Subramanian, 2003 ; Kaufman D., 2000, 2001 et 2008 ; Acemoglu D & Robinson J. A., 2008 et 2012 ; North D., 2005, 2010 ; OuldAoudia J., 2006 ; ...).

Si les institutions sont définies par North (1993) comme l'ensemble des contraintes formelles (lois, règlements, etc.) et informelles (codes de conduite, traditions, etc.). Elles agissent essentiellement par le mode de coordination plus ou moins efficace et efficient entre les acteurs et une incitation à l'innovation et à l'investissement tout en réduisant les incertitudes dans l'économie.

Les institutions peuvent faciliter et stimuler la concurrence sur le marché, ce qui favorise l'innovation et la croissance économique. Elles agissent sur le coût de l'accès des entreprises à l'information et le respect des droits de propriété.

4.1.2 La compétitivité de l'économie algérienne et le caractère « remédiable » de la qualité de ses institutions

En regardant de près différents indices de classement des pays, nous constatons que l'Algérie est souvent reléguée à des rangs inférieurs. En matière d'indice de compétitivité globale, l'économie algérienne est classée au 89^{ième} rang sur 141 pays enquêtés, selon le rapport de Forum Economique Mondial pour l'année 2018-2019 derrière le Maroc (81^{ième}) et un peu plus en avant par rapport à la Tunisie (87^{ième}). Le graphique 1 nous illustre la place de l'économie algérienne dans le concert des nations

Graphique 1 : Classement de l'Algérie en matière de compétitivité économique dans le monde



Source : WEF 2020, p.50

Du fait de ses contraintes institutionnelles auxquelles viennent s'ajouter les contraintes liées au capital humain, à l'innovation et à l'efficacité du marché du travail, l'économie algérienne demeure au stade de la croissance extensive. Un regard critique sur l'efficacité des institutions et du cadre institutionnel semble être l'approche incontournable pour toute perspective de développement. Les institutions sont de fait un des piliers où l'économie algérienne devrait faire des efforts, puisqu'elle est classée 111^{ième} rang sur 141 pays. En effet, en matière de la qualité de ses institutions, l'Algérie a obtenu un score de 45,5 points sur 100. Elle est surclassée par ses voisins la Tunisie, classée 73^{ième} avec un score 53 points sur 100 et le Maroc., classé 45^{ième} sur 141 pays avec un score de 60 points sur 100. Un autre élément très parlant de la fragilité des institutions en Algérie est son classement sur la question de la lutte contre la corruption. Positionnée à la 91^{ième} sur 141 pays enquêtés, l'Algérie n'enregistre qu'un score de 35 points sur 100.

Ces différents indices traduisent une situation d'urgence car impactant négativement sur les affaires du pays. Il est bien admis que les problèmes liés aux institutions demeurent les plus marquants après la capacité de l'économie à l'innovation.

Enfin, l'amélioration de la bureaucratie et procédures administratives, la facilitation de l'accès des entreprises au financement, la lutte contre la corruption, etc. sont autant d'autres défis à relever pour permettre la mise sur rail de l'économie algérienne et corriger son cap de gouvernance.

4.2 Rente et corruption dans l'économie algérienne

Si la notion de la rente n'est pas un phénomène nouveau⁸, elle ressurgit puis se globalise après les chocs pétroliers de 1973 et de 1979 (Goumeziane, 2003). Son contenu, « fruit *confisqué du travail humain* » (Goumeziane, 2018, 14), va progresser avec l'économie marchande.

4.2.1 La rente

A l'origine d'importantes mannes pétrolières qui vont permettre de financer les ambitieux programmes de développement des pays à ressources naturelles abondantes fraîchement décolonisés, la rente va structurer les économies de pays tels que l'Algérie désormais devenu Etat rentier et de la rente. De plus, le contexte international est favorable pour ces pays en développement qui peuvent, désormais, solliciter des prêts à taux d'intérêt bas, ce sera le début de la spirale de la dette. La rente des hydrocarbures renforce le lien au marché mondial et pousse à la valorisation extrême de ce secteur au détriment du reste de l'économie, selon le modèle du Dutchdisease (Luiz Martinez, 2010). Une littérature économique s'inspirant du modèle d'Etat rentier (Beblawi et Luciani, 1987) montre qu'en l'absence d'institutions démocratiques, l'hégémonie d'un Etat autoritaire peut freiner, voire réduire à néant les performances économiques et l'effort de développement. Ce qui s'apparente bien à la situation de l'Algérie depuis son indépendance où un système rentier de « régulation » est érigé, permettant une redistribution du revenu de la rente par autoritarisme.

L'espace public est devenu l'endroit de prédilection pour prélever des rentes (*marché publics, contrats publics, projets industriels, grandes négociations*) » (Goumeziane, 2003, 105). L'autre facteur favorisant l'émergence de situations de rente et de rentiers c'est l'absence de la concurrence et le monopole de l'Etat. C'est le pouvoir exercé par l'administration sur le fonctionnement du marché officiel, sur les quantités, les prix et les destinataires de l'offre, qui crée ces situations de rentes. Par ce mécanisme, tous les produits soumis à la réglementation publique ont ainsi favorisé le développement de ces revenus, des conditions propices pour le développement de la corruption (Goumeziane, 2003).

4.2.2 La corruption

La corruption est un phénomène relié à l'existence d'une information asymétrique qui permet à plusieurs parties d'en tirer profit pour leur compte. Pour el kadi Ihsane (2008) c'est la mise aux enchères d'une parcelle de pouvoir de décision, la transformation d'une position de pouvoir en marchandise et la marchandisation de la décision politique, administrative et commerciale. La corruption tire sa force de l'existence d'une rente économique et de la faiblesse des institutions, voire de leur instabilité. Sa captation par l'Etat et son cercle proche va permettre l'émergence d'oligarchies. Selon un modèle empirique développé par Touati (2019) portant sur la corruption dans une vingtaine de pays pour la période 2005-20016 et en combinant

⁸Les économistes vont l'analyser du 17^{ème} au 18^{ème} siècle par Adam Smith et David Ricardo notamment.

plusieurs paramètres (démocratie, chômage, rente), il en ressort que la présence de la corruption est corrélée à celle d'un système autoritaire, elle l'est aussi avec la rente. Le phénomène des détournements des deniers publics, la mauvaise gouvernance et l'apogée de la corruption durant ces deux dernières décennies, ont fait l'objet de plusieurs écrits universitaires (Boutaleb K., 2019 ; Goumeziane, 2013, 2018 ; Malki, 2012 ; Bouabdellah, 2018). Ces derniers ont d'ailleurs été confortés par la presse et des médias en relatant des faits dommageables à l'économie nationale et l'autoritarisme d'un Etat rentier clientéliste. Plus tard, en Février 2019 c'est toute la société qui crie haut et fort les dérives et l'incurie du système politique en place. D'une corruption « banalisée » on passe à une *corruption de grande échelle* (Malki, 325), elle est désormais érigée, en mode de gouvernance.

Trois canaux ont alimenté la corruption et l'Etat clientéliste en Algérie : *la demande publique, le commerce aux frontières et le foncier industriel* (Benabdellah, 2018, 111-113). Nous l'avons souligné plus haut, dès l'afflux soudain de capitaux à la suite du premier choc pétrolier l'ambition développementiste est doublée de celle de raffermissement du pouvoir et de l'autorité de l'Etat. Malki (2012) évoque le début de la corruption et de détournements au profit des intérêts personnels dès la prise en main de la société SONATRACH⁹ dans les années 60. D'ailleurs, la question du pétrole algérien a depuis l'avènement de l'indépendance et même depuis sa découverte en 1956 été objet de litige et de lutte au pouvoir.

L'afflux soudain de revenus et en l'absence d'institutions politiques fortes, va servir des intérêts occultes dans le cercle du pouvoir. Pour Benachenhou (2015), il y a trop de rente et pas assez d'impôts, plus de consommation et pas assez de production, plus de dépenses publiques au détriment de l'investissement. En outre, en instrumentalisant le passé révolutionnaire et en institutionnalisant le pouvoir politique autoritaire (Nadji Safir, 2014), l'Etat algérien a jusqu'à la veille du 22 février 2019, cherché à perpétuer le pacte social rentier. On passe d'une *rente de nature historique* (NadjiSafir, 2014) puisant dans l'héritage de la révolution de la lutte nationale en 1954 à une *rente de nature économique* dont l'origine remonterait au premier choc pétrolier de 1973. Une manne financière qui va dès les années 80 servir des intérêts occultes, développer la corruption et le désastre économique. Les deux dernières décennies peuvent se résumer en un processus de « *rentiérisation* » transformant l'économie et la société (NadjiSafir, 2014). Des conditions exceptionnelles qui ont permis d'importants transferts sociaux (près de 30% du PIB) dont l'amélioration de l'IDH et le maintien de la paix sociale pour perpétuer le pouvoir en place.

L'impact direct de la « *rentiérisation* » de l'économie et son effet désindustrialisant sont la conséquence d'une porosité des frontières nationales ouvertes aux importations de tout bord. Le recensement économique¹⁰ de 2011 fait ressortir cette hécatombe de l'économie algérienne qui s'inscrit dorénavant dans une économie de bazar dont l'essentiel de son tissu économique est constitué de la très petite entreprise exerçant dans le commerce et les services, souvent dans l'informel. Les importateurs dominent la scène économique inondant le marché et détruisant

⁹SONATRACH (Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation, et la commercialisation des hydrocarbures) créée en 1963 et nationalisée en 1971

¹⁰ Le recensement économique de 2011 donne un tissu économique algérien dominé par les Très Petites Entreprises, de type familial, voir www.ons.dz

au passage toute velléité à la production locale. Dans de telles conditions, la corruption, ce « *combustible* » (El kadi ihsane, 2008) de l'Etat rentier s'est érigé en mode de gouvernance dans l'Algérie d'aujourd'hui.

5. Conclusion

Aujourd'hui, l'Algérie est à la recherche d'une voie de développement vertueuse dans un contexte économique aggravé par les lourdes conséquences des tensions mondiales itératives. Tous les écrits que nous avons consultés décrivent une structure critique de l'économie algérienne demeurant extravertie et dépendante de la rente pétrolière.

Ainsi, après le temps du « socialisme spécifique », puis celui de « l'économie de marché spécifique » (Benbitour, 1998), l'Etat s'assène une gestion politique de l'économie ayant conduit à la mauvaise gouvernance et à la généralisation de la corruption. Les préceptes du développement hautement défendus au seuil de l'indépendance sont présentement mis à mal d'où l'urgence de réfléchir sur des perspectives prometteuses de sortie de crise. Du reste, tous les analystes de l'économie algérienne conviennent qu'il est impératif de repenser la gouvernance, le crédit des institutions et leur efficience.

Ce papier a eu pour ambition de souligner deux éléments majeurs invitant à la méditation. S'imprégner de l'histoire lointaine et récente du pays afin de ne plus revivre le mythe de Sisyphe mais aussi de capitaliser les expériences passées. En occultant l'histoire, ce sont les vulnérabilités de l'économie algérienne qui vont perdurer à travers la constance d'un modèle économique extraverti.

Le deuxième élément à souligner c'est que l'apprentissage de développement du pays a certes permis l'émergence de potentialités humaines et capitalistiques considérables. Mais celles-ci ne peuvent être probantes et profiter à l'économie sans un réexamen sérieux de la qualité des institutions du pays, de leur performance et de leur degré d'innovation. Dans un environnement international des plus hostiles en ce début du 21^{ème} siècle et tenant compte des nouvelles variables économiques et sociales (forte croissance démographique, explosion de la demande interne, ...) la rigueur économique requiert un cadre institutionnel stabilisé et performant. C'est aujourd'hui l'arme idoine pour lutter contre la corruption dont l'ampleur est liée à la gestion de la rente.

6. Références bibliographiques

- Acemoglu D. & Robinson J. (2008), *The Role of Institutions in Growth and Development*, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank /The Commission on Growth and Development, Working Paper n°10
- Acemoglu D. & Robinson J.A. (2012), *Why nations fail. The origins of power, prosperity and poverty*, Crown Publisher- New York
- Acemoglu D., Johnson S. & Robinson J. (2004) *Institutions as the fundamental cause of long-run growth*, Working Paper 10481, <http://www.nber.org/papers/w10481>
- Benachenhou A. (2009), *La fabrication de l'Algérie*, édition Alpha-Design

- Benachenhou A. (2009), *Formation du sous-développement en Algérie : essai sur les limites du développement du capitalisme 1830-1962*, OPU, 6^{ème} édition, Alger
- Benachenhou A. (2015), *L'Algérie. Sortir de la crise*, Editions Diwan, Boudjemaa R. (2011), *Economie du développement de l'Algérie 1962-2010*, édition Dar-El-Khaldounia, volumes 1, 2 et 3
- Coase R. (1987), *La nature de la firme*, Revue française d'économie, Vol., 2, n°1, France
- Coase R. H. (2000), *Le coût du droit*, Edition PUF, Paris
- Courrière Y. (2018), *La guerre d'Algérie : Les fils de la toussaint*, éditions Casbah
- Filiu J. P. (2019), *Algérie, la nouvelle indépendance*, Editions du Seuil
- Goumeziane S. (2003), *Le pouvoir des rentiers*, Paris-Méditerranée
- Goumeziane S. (2013), *L'Algérie et le nouveau siècle*, Editions EDIF,
- Goumeziane S. (2011), *Algérie, L'histoire en héritage*, Edition EDIF
- Hafsi T. (2011), *Le développement économique de l'Algérie : expériences et perspectives* », édition Casbah
- Hamadouche A. (2017), *L'impact de l'inflation sur la croissance économique : Cas des pays du Nord-Africain*, Revue des Réformes économiques (02) 17, Alegria : Ecole Supérieure de Commerce d'Alger, 25-38. On Line : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/20453>
- Henni A. (1991), *Economie de l'Algérie indépendante*, collection Economie, édition ENAG
- Henni A. (2018), *Economie de l'Algérie coloniale 1830-1954*, Chihab Editions
- Kaufmann D. & Hellum J. (2001), *Confronting the challenge of state capture in transition countries*, Revue finance & development, vol.38, n°3
- Kaufmann D., Kraay A. & Mastruzzi M. (2008) *Governance Matters VII: Aggregate and Individual Governance Indicators 1996-2007*, The World Bank, June : <http://info.worldbank.org/governance/wgi/pdf/GovernanceMattersVII.pdf>
- Kaufmann D., Kraay A. & Zoido-Lobaton P. (2000), *Gestion des affaires publiques : De l'évaluation à l'action*, Revue Finances & Développement
- Luciani, G. & Beblawi H. (1987) *The rentier state*; vol. 2, London, Instituto Affari internazionali
- Malki H. (2012), *Histoire secrète du pétrole algérien*, Edition La Découverte
- Martinez L. (2010), *Violence de la rente pétrolière Algérie - Libye - Irak* , Collection : Nouveaux Débats Éditeur : Presses de Sciences Po

- North D. C. (2005), *Le processus de changement économique*, Edition d'Organisation, Paris,
- North D. C., Wallis J. J. & Weingast B. R. (2010), *Violence et ordres sociaux*, Ed. Gallimard, Paris
- North D. (1993), *Lecture to the memory of Alfred Nobel*, December 9, 1993 : http://nobelprize.org/nobel_prizes/economics/laureates/1993/north-lecture.html
- Office National des Statistiques (2012), Premier Recensement économique 2011, Collections statistiques, n°172, www.ons.dz
- OuldAoudia J. (2006), *Profils institutionnels : une base de données originale sur les caractéristiques institutionnelles de pays en développement et développés*, Workshop, on "Measuring Law", Conseil d'État, Paris, 15 & 16 décembre 2006.
- Safir N. (2014), *Algérie 2015 : enjeux rentiers, dérives autoritaires et perspectives* Revue Maghreb – Machrek, tome 3, n° 221, pages 77 à 89 ISSN 1762-3162 ISBN 9782747224536
- Sala-i-Martin X. & Subramanian A. (2003), *Addressing the Natural Resource Curse: an Illustration from Nigeria*, NBER Working Paper 9804, Cambridge, juin, 2003: <http://www.econ.upf.edu/docs/papers/downloads/685.pdf>
- Saul S. (2016), Intérêts économiques français et décolonisation de l'Afrique du Nord (1945-1962) *Collection : Publications d'histoire économique et sociale internationale*, Éditeur : Librairie Droz
- Semmoud B. (2010), *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation* Armand Colin, Collection U
- Temmar H. (1974) « Structure et modèle de développement de l'économie de l'Algérie », Edition SNED
- Temmar H. (2015), *L'économie de l'Algérie Les stratégies de développement (le mythe de Sisyphe)*, OPU, Tome 1
- Williamson O. (1975), *Markets and hierarchies: Analysis and Antitrust Implications. A study in Economics of Internal Organization*, Free Press, New York
- Williamson O. (1996), *The mechanisms of governance*, Oxford University Press, New York
- World Economic Forum, (2020), *The Global Competitiveness Report 2019-2020*, Suisse